



Union Nationale des Syndicats Autonomes



INFO RAPIDE

Réunion quadripartite à Bercy : des annonces, mais nous sommes toujours loin du compte !

Lundi 16 juin s'est tenue à Bercy une réunion « quadripartite » (Ministère, DGDDI, Fédérations Syndicales et Syndicats Douaniers) sous la présidence du Ministre Michel Sapin.

La tenue de cette séance inédite est avant tout le résultat de la très forte mobilisation des agents, depuis 18 mois à présent. Elle valide également la stratégie de l'intersyndicale CGT-FO-SOLIDAIRES-UNSA qui maintient une pression constante sur la DG à travers le boycott du dialogue social à Montreuil.

Certes, cette rencontre s'est déroulée en présence des six organisations syndicales douanières. Mais, rien de ce qu'a annoncé le ministre pendant cette entrevue n'aurait pu être obtenu avec la seule DGDDI, disqualifiée depuis de longs mois.

Le ministre souhaite aller très vite (trop vite ?) dans la mise en œuvre de ses annonces puisque en début de réunion il déclare la tenue de deux réunions dès les prochains jours, avant de proposer aux organisations syndicales la signature d'un accord, qui devra recueillir l'aval d'une majorité, et ce avant la fin juillet.

« Si nous devons aboutir à la signature d'un accord, nous devons prendre tout le temps nécessaire à sa préparation »

Première réponse unanime : **refus de l'intersyndicale de se laisser enfermer dans un calendrier contraint.**

Pour l'UNSA DOUANES, si nous devons aboutir sur la signature d'un accord, nous devons prendre tout le temps nécessaire à sa préparation.

Au passage, le ministre a bien tenté de remettre la Directrice Générale dans le « jeu » en lui proposant une coprésidence des débats à venir. Deuxième réponse unanime : **opposition ferme de l'intersyndicale !**

Résultat : le secrétaire général de Bercy sera le président, et pour reprendre les termes du ministre : « en présence de la Directrice Générale » .

Le cadre des négociations étant posé, M. Sapin a déroulé son lot d'annonces que nous vous retranscrivons, classées, en deux catégories :

→ Points « positifs » :

- la baisse significative du nombre de suppressions d'emplois que ce qui est prévu (mais sans donner aucun chiffre...) nb : on pourrait envisager 200 suppressions annuelles au lieu des 400 annoncées ;
- le maintien possible des POC, PAE, CROC, SRE et SRA au niveau des DR ;
- en cas de suppression de la dernière structure douanière dans le département, l'agent restructuré bénéficierait d'un reclassement automatique « dans les services de Bercy implantés localement », donc pas uniquement DGFIP, et bien entendu si l'agent le souhaite ;
- l'abondement de l'indemnité de restructuration qui pourrait aller jusqu'à son doublement (les cas ne seront pas forcément nombreux puisque soumis à des règles strictes non encore définies) ;
- l'augmentation du préavis de 1 à 2 ans avant la fermeture d'un service ;
- la modification des règles de reclassement avec priorité au niveau interrégional et « directions limitrophes » au lieu du seul niveau national pour l'instant.

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – **Portables** : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr



→ Points « négatifs » :

- le maintien des suppressions d'emplois ;
- le maintien du PSD, même si celui-ci est amendé ;
- la branche SURVEILLANCE et les OP/CO en bureaux vont majoritairement supporter le poids des suppressions de postes même si le ministre fait preuve d'une très grande pudeur sur ce sujet ;
- une forme de « prime aux bons élèves » puisque il n'y aura pas de retour en arrière lorsque les DI auront attaqué « leur chantier » ;
- la prévision de 200 « mobilités forcées » par an sur une période de 4 ans, soit 800 restructurés (près de 5 % des effectifs globaux) ;
- le ministre valide la création « d'un interlocuteur référent et unique » pour les grands comptes, traduction d'une Douane à deux vitesses pour les opérateurs.

Tout cela amène des commentaires de notre part :

- Moins de suppression d'emplois, c'est encore beaucoup trop après toutes celles que la Douane subit depuis 2007. C'est déjà 20 % des effectifs qui ont disparu. **La Douane a d'ailleurs connu jusque là un rythme d'abatage bien supérieur à la moyenne nationale ;**
- L'amendement du PSD ce n'est bien sûr pas suffisant. Après les fortes mobilisations qu'il a engendré et notamment les deux grandes manifestations douanières de novembre et mars derniers, **il faut la suppression pure et simple de ce PSD afin de repartir sur de nouvelles bases de concertation ;**
- Un calendrier accéléré, pour sortir de la crise ? L'avenir de notre administration ne se résume pas à l'apaisement des gabelous face au PSD. Les attentes sont beaucoup plus grandes. Nous devons prendre **le temps de la discussion avec pour point d'entrée les missions et les personnels de la Douane.**
- Les seules avancées notables concernent l'accompagnement social des restructurations, ce qui ne peut nous satisfaire. En effet, il ne faut pas éluder cette problématique au risque de fragiliser davantage encore les éventuels agents restructurés.

« Les seules avancées notables ... n'ont été obtenues que grâce au rapport de force créé par les agents »

N'oublions pas qu'elles n'ont été obtenues que grâce au rapport de force créé par les agents, et la volonté de l'intersyndicale de transférer le dialogue au niveau du ministère, seul à même de prendre ces décisions.

A ce stade, l'UNSA DOUANES va s'inscrire, avec les autres partenaires sociaux, dans le dialogue proposé par Bercy afin d'améliorer ces premières annonces. Nous mettrons tout en œuvre pour maintenir l'unité de l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires-UNSA ; **cette approche commune donne un impact encore plus conséquent à notre action et, au final, c'est un atout majeur pour tous les agents !**

Ceux qui ont fait le choix de maintenir le dialogue social à Montreuil tenteront bien de mettre à leur crédit cette nouvelle séance de concertation mais le constat est sans appel : l'avenir des douaniers se discute à présent à Bercy ! (en présence de la DG, sic)

Leur choix n'était pas le bon. Nous les avons pourtant sollicités à plusieurs reprises pour rejoindre notre action mais leur « volonté de soutenir le gouvernement » peut expliquer certains choix.

D'ores et déjà deux réunions sont programmées les 3 et 11 juillet prochains pour lancer ce nouveau cycle de négociations.

Pour l'UNSA DOUANES nous devons maintenir la forte mobilisation douanière pendant toute la durée des discussions et prévoir de possibles actions pour la rentrée. Ce que le ministre a annoncé le 16 juin n'est qu'une entrée en matière.

Tous ensemble, faisons en sorte d'améliorer substantiellement ces premiers pas ministériels.

Les représentants UNSA DOUANES

Vincent THOMAZO – Hervé POLLET – Jean-Yves MINET

+ revendicatif l'Unsa!

UNSA DOUANES – 139 rue de Bercy – Bâtiment VAUBAN – Pièce 096 EST 1 – 75012 PARIS

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com ou unsadouanes@douane.finances.gouv.fr

